



L'éducation nationale luxembourgeoise : un aperçu des parcours scolaires

Le contexte luxembourgeois

La constitution luxembourgeoise confie l'organisation de l'enseignement à l'État. La scolarité obligatoire comporte deux années d'Éducation préscolaire, six années d'Enseignement primaire suivies de quatre années d'enseignement post-primaire.

L'enseignement fondamental vient d'être réformé de façon substantielle. Comme cette réforme ne sortira ses effets qu'à partir de la rentrée scolaire d'automne 2009, elle ne sera pas autrement détaillée ici.

L'éducation scolaire est souvent présentée comme étant une préparation à la vie et plus particulièrement à la vie professionnelle. Alors que peu de personnes disent vivre ou ressentir des discriminations basées sur le sexe durant leur parcours scolaire, cette perception a tendance à changer dès la sortie du système éducatif. Si nous posons le postulat que la situation réelle des personnes actives sur le marché du travail est fortement influencée par leur vécu scolaire, il peut

sembler utile de présenter brièvement la situation des femmes et des hommes sur le marché du travail luxembourgeois.

Le marché du travail national est caractérisé par une importante ségrégation sexuée tant horizontale que verticale. Bien que le taux d'emploi féminin soit en constante progression, le modèle familial reste celui de l'homme responsable de la subsistance matérielle de la cellule familiale et la femme responsable des domaines affectifs et domestiques.

Ramené en équivalent temps plein, le taux d'emploi féminin chutait à 44 % en 2007¹.

Les secteurs dans lesquels les femmes sont actives reflètent la répartition des responsabilités dans la vie privée. Il s'agit des secteurs des soins, des sciences humaines, des services et du secteur social.

Les femmes utilisent donc de plus en plus leurs diplômes qui semblent toutefois résulter de choix conditionnés par le genre.

S'agit-il d'un choix professionnel qui reflète les intérêts et les compétences ou bien d'un choix subi qui résulte d'un contexte sociétal, familial et scolaire qui ne prend pas en compte la dimension du genre?

Le système scolaire luxembourgeois sous l'angle de l'égalité entre les sexes

Tout comme au niveau européen en général, les données statistiques luxembourgeoises de ces dernières années font apparaître une nette progression du niveau de formation des femmes qui tend à dépasser celui des hommes².

Alors qu'en 1997, 53 % des femmes âgées entre 20 et 24 ans avaient au moins un niveau d'éducation supérieur, ce taux atteint désormais 76 %, alors que celui des hommes est de 66 %. 54 % des universitaires sont désormais des femmes³.

Ainsi, vu sous l'angle quantitatif, le discours selon lequel les nouvelles générations de femmes ne seraient plus discriminées au niveau de l'éducation peut sembler se vérifier. On pourrait alors supposer que la société luxembourgeoise serait susceptible d'atteindre l'égalité des sexes de fait à moyen terme. Fini les écarts salariaux, la dépendance économique, les violences, la féminisation de la pauvreté.

Il est toutefois avéré que la question de l'égalité ne peut se résumer à une pure approche quantitative. Dans tout domaine, tel que, par exemple, dans la prise de décision, la parité est une condition essentielle, mais non suffisante à la déconstruction des inégalités entre femmes et hommes. Une analyse du domaine de l'éducation ne peut se passer d'une approche plus différenciée et ne doit pas perdre de vue que le défi consiste à mettre en place un système scolaire équitable qui permet tant aux filles qu'aux garçons d'opérer des choix qui correspondent à leurs compétences et à leurs attentes en tant qu'individus et non pas en fonction du groupe biologique auxquels ils et elles appartiennent.

TABLEAU : Taux d'emploi des 15-64 ans par nationalité et genre (chiffres arrondis)

Année	Population totale	Nationaux	Étrangers	Hommes	Femmes	Nationaux hommes	Étrangers hommes	Nationaux femmes	Étrangers femmes
1997	59.7	57.0	64.3	74.0	45.2	72.3	76.9	41.1	51.8
1998	60.1	58.3	63.1	74.5	45.6	73.4	76.2	42.6	50.2
1999	61.6	59.6	64.8	74.4	48.7	73.3	76.1	45.4	53.5
2000	62.7	61.6	64.4	75.0	50.1	75.0	75.1	46.7	54.6
2001	63.0	59.1	68.6	74.9	50.8	71.3	80.4	47.1	56.4
2002	63.8	60.9	68.3	75.7	51.8	73.1	79.7	48.2	57.1
2003	62.2	59.0	66.7	73.3	50.9	70.3	77.4	47.5	55.8
2004	62.5	60.1	65.8	72.8	51.9	70.5	76.1	49.4	55.3
2005	63.6	60.9	67.2	73.3	53.7	70.5	77.2	51.1	57.2
2006	63.6	60.9	67.2	72.6	54.6	69.7	76.6	52.2	57.8
2007	64.0	60.5	68.4	72.2	56.1	68.6	76.5	52.5	60.5

Source : STATEC, Enquête sur les forces de travail (les taux indiquent des pourcentages)

RECAP Author Anik Raskin is a gender equity specialist based in Luxembourg. In this article, she examines her country's school system from a gender perspective, exploring how stereotypes still affect students' educational pathways and career choices. Recent statistics reveal that, despite the fact that the level of education and qualification levels among women have improved substantially and even tend to surpass those of men, they continue to choose – or to be oriented towards – sectors that reflect stereotypical tasks that are deeply rooted in society. This phenomenon accounts for the fact that a large majority of women are represented in humanities, language studies, social sciences, etc., whereas most men choose hard sciences (mathematics, engineering, etc.) It is difficult to pinpoint how the perpetuation of these gender biases – which are reflected in education and in the labour market – affect both women's and men's life experience because of an alarming lack of gender studies in Luxembourg. The author notes that, although recent reforms in the country's education system claim that equal treatment and opportunities for girls and boys is a key ethical value to be affirmed, there are no concrete measures to implement the new law. Raskin concludes that it is essential to include gender training in the teachers' initial curricula and schooling in order to counteract the continued presence of these gender stereotypes.

Or, bien que les femmes soient de plus en plus qualifiées, elles continuent à s'orienter, à être orientées, vers les domaines qui reflètent les tâches stéréotypées qui sont fortement ancrées dans le modèle sociétal luxembourgeois. Nous les retrouvons effectivement en grande majorité dans les orientations des lettres et langues étrangères, les sciences humaines etc., alors que les hommes optent, pour la plupart, pour des études scientifiques (mathématiques, ingénierie etc.).

Les secteurs les plus féminisés sont, comme cela se vérifie dans la plupart des pays de l'Union européenne, moins bien rémunérés que les secteurs dans lesquels les hommes sont majoritaires et les femmes continuent à être victimes de l'effet « plafond de verre » tout comme de l'effet inverse que l'on pourrait qualifier de « plancher de colle » en ce que leurs carrières restent souvent bloquées à un niveau plus bas que celui des hommes.

Le secteur de l'enseignement fait partie des secteurs les plus féminisés. Toutefois, plus le niveau d'enseignement est élevé, plus nous y retrouvons des hommes. Ainsi, alors que 98,4 % des enseignants sont des femmes au niveau de l'éducation préscolaire, cette proportion passe à 72,1 % dans l'enseignement primaire pour atteindre 47,8 % dans l'enseignement post-primaire⁴. Ce phénomène a lieu d'inquiéter et montre que, même dans un secteur donné, les femmes se trouvent concentrées aux échelons inférieurs.

Il n'est pas aisé d'identifier l'ensemble des répercussions sur le vécu des femmes et des hommes qui sont soit directement, soit indirectement liées au rôle reproductif des stéréotypes sexués du système scolaire. Au Luxembourg, ceci est d'autant plus difficile, vu le peu d'études sur le genre qui y sont publiées.

IL N'EST PAS AISÉ D'IDENTIFIER L'ENSEMBLE DES RÉPERCUSSIONS SUR

LE VÉCU DES FEMMES ET DES HOMMES QUI SONT DIRECTEMENT

OU INDIRECTEMENT LIÉES AU RÔLE REPRODUCTIF DES STÉRÉOTYPES

SEXUÉS DU SYSTÈME SCOLAIRE.

Il peut toutefois sembler intéressant de se référer au rapport « Equally prepared for life? »⁵ de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Cette publication porte un regard sexospécifique sur les résultats des trois cycles du « Programme for International Student Assessment » (PISA) auxquels le Luxembourg a participé.

Les performances et les attitudes des élèves

Les matières divisent les enfants en fonction de leur genre.

Le rapport de l'OCDE confirme que filles et garçons présentent, de fait, des différences notables quant à leur parcours scolaire et, par conséquent, dans leurs carrières professionnelles respectives.

De façon générale, les différences évoluent au fur et à mesure que les élèves avancent dans leurs parcours scolaires. En effet, filles et garçons présentent des performances et des attitudes similaires au niveau de l'éducation primaire, avec toutefois une légère différence pour ce qui est de la lecture, exercice dans lequel les petites filles présentent déjà une aptitude et un intérêt plus importants que les petits garçons.

Au niveau secondaire, la tendance pour ce qui est de la lecture s'amplifie et une différence, en faveur des garçons, apparaît pour ce qui est des sciences et des mathématiques.

Le Luxembourg correspond partiellement à ce schéma général. Toutefois les différences en ce qui concerne les mathématiques y apparaissent dès l'enseignement primaire.



AFIN DE CONTRECARRER LE PROCESSUS SOUVENT INCONSCIENT

DE REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES, IL EST ESSENTIEL D'INCLURE

DES FORMATIONS EN GENRE OBLIGATOIRES DANS LES CURRICULA

DE FORMATION DU CORPS ENSEIGNANT.

Le rapport conclut, notamment, que le système d'éducation et nos sociétés ne semblent pas réussir à stimuler des niveaux comparables de motivation, d'intérêt et de confiance en soi parmi les deux sexes.

Au Luxembourg la question de l'égalité des sexes dans le système éducatif est régulièrement abordée tant par les responsables politiques que par la société civile. Toutefois le sujet ne semble pas nécessairement être considéré comme prioritaire par les autorités.

Pistes d'actions politiques

Les récentes réformes intervenues dans le domaine de l'éducation au Luxembourg mentionnent l'égalité de traitement entre filles et garçons comme valeur éthique à respecter. Mais, il s'agit là de formulations générales, aucune mesure ou même piste concrète ne peut être identifiée dans cette législation.

Les ONG (Organisations Non Gouvernementales) luxembourgeoises actives dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes reprochent au Gouvernement de ne pas afficher une volonté politique assez forte dans le domaine de l'égalité des sexes. La plupart des mesures se limitent à des actions de sensibilisation, certes nécessaires, mais assurément non suffisantes. Qui plus est, le Luxembourg a instauré une hiérarchisation légale entre les différents motifs de discrimination protégés par le droit communautaire⁶. Ainsi dans la législation relative à l'accès et à la fourniture de biens et services, l'éducation, la publicité et les médias sont explicitement exclus dans le seul domaine de l'égalité de traitement entre femmes et hommes. Concrètement cela signifie que des personnes peuvent, par exemple, déposer plainte pour discrimination raciale dans le domaine de l'éducation, mais non pas pour discrimination au motif du sexe.

Une première action, certes principalement symbolique, devrait absolument être de remédier à cette situation en étendant la protection contre les discriminations au motif du sexe aux domaines de la publicité et de l'éducation et des médias.

Si on admet que les attitudes des enseignants influent sur le développement intellectuel individuel des enfants, il paraît évident que les élèves risquent d'intégrer les croyances consensuelles et finissent par se conformer aux stéréotypes en s'adaptant aux attentes et en modulant leurs préférences. Afin de contrecarrer ce processus de reproduction, souvent inconscient, il est essentiel d'inclure des formations en genre obligatoires dans les curricula de formation du corps enseignant.

Plusieurs actions ciblées sont menées en vue de stimuler la prise de conscience collective, mais le sujet ne bénéficie pas du statut de priorité politique. Toutes les actions sont soutenues par la Ministère de l'Égalité des chances dont la mission exclusive est la promotion de l'égalité entre femmes et hommes. Ce ministère dispose cependant de moyens financiers et logistiques forts limités. C'est sous la responsabilité de ce Ministère que fut établi un Plan d'Action National d'Égalité des Femmes et des Hommes (Pan-égalité)⁷. L'évaluation de la transposition du plan a fait clairement apparaître que l'objectif d'égalité n'est pas soutenu par l'ensemble du Gouvernement, lequel se limite souvent à de simples déclarations d'intention assez vagues. Les ONG demandent la mise en place, au sein du Ministère de l'Éducation nationale, de structures spécifiques chargées de concevoir, de suivre et d'évaluer des mesures de diversification des choix professionnels par l'éducation, l'orientation et la formation.

Finalement, ainsi que mentionné plus haut, nous disposons actuellement de fort peu d'analyses sur les parcours et les attitudes des enfants, des enseignants et des parents. Le Luxembourg connaît une situation particulière en ce que son système scolaire devrait offrir des chances égales à une population qui se compose de plus de 40 % de personnes d'origine étrangère. Ceci fait qu'actuellement, les efforts sont portés sur cet aspect tout en faisant abstraction des questions de genre. Pour permettre l'établissement d'un concept global, il serait de grande importance d'instituer un département « Études sur le genre » au sein de l'Université du Luxembourg qui pourrait fournir les bases empiriques et théoriques indispensables. |

Juriste de formation, ANIK RASKIN est l'actuelle Chargée de Direction du Conseil National des Femmes du Luxembourg (www.cnfl.lu), fédération qui regroupe les principales associations nationales actives dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes. Au niveau national, elle est notamment vice-présidente du Comité du Travail Féminin, un organe consultatif du Gouvernement, et membre du Centre pour l'égalité de traitement (www.cet.lu). Au niveau européen, elle appartient au réseau européen d'experts juridiques en matière de genre et au réseau européen d'échange de bonnes pratiques.

Notes

- 1 Source : European Commission : DG Employment, social affairs and equal opportunities, (2008). *Indicators for monitoring the Employment Guidelines including indicators for additional employment analysis, 2008 compendium*. Actualisation du 13/05/2008.
- 2 Ce qui devrait nous amener à développer des politiques pour réagir aux résultats négatifs des garçons, d'autant plus que ceux-ci sont surreprésentés parmi les élèves qui quittent le système scolaire sans aucune qualification.
- 3 Statnews no 8/2009, STATEC (2009). « Le niveau de formation des femmes rejoint celui des hommes et après? ».
- 4 Service des Statistiques et Analyses, Peter Wallossek, Jérôme Levy, Manon Unsen (avril 2009). *Les Chiffres Clés de l'Éducation Nationale, Statistiques et Indicateurs, Année scolaire 2007-2008* : Luxembourg, Ministère de l'Éducation Nationale.
- 5 « Equally prepared for life? », How 15-Year-Old Boys and Girls Perform in School, à OECD 2009.
- 6 Race ou origine ethnique, sexe, orientation sexuelle, âge, religion ou conviction, handicap.
- 7 À consulter sous : http://www.mega.public.lu/publications/1_brochures/2006/pan_egalite/PAN.pdf, accédé le 6 juillet 2009.